et avaient des commodités comme le réfrigérateur mécanique, l'aspirateur, le téléphone, la radio et l'automobile. Le nombre de logements ayant besoin de réparations importantes a fort diminué. Faute de chiffres comparables pour 1941, il n'est pas question de machines à laver au tableau 27; en 1951, cependant, 72.5 p. 100 des logements étaient pourvus d'une lessiveuse mécanique. Si l'on peut attribuer à la prospérité générale une bonne part de cette avance, on peut aussi l'expliquer en partie par l'urbanisation croissante de la population canadienne et par la disponibilité des commodités modernes dans les régions rurales.

Chaque année, depuis 1953, un sondage est fait, à l'occasion du relevé mensuel de la main-d'œuvre, des commodités et accessoires dont disposent les ménages. Plus de 30,000 ménages choisis au moyen des méthodes d'échantillonnage au hasard, dans quelque 115 régions différentes, ont été interrogés. Les résultats du relevé de 1956 se trouvent dans le tableau 28.

28.—Caractéristiques de l'habitation, sondage de septembre 1956

Détail	Nombre	% du total	Détail	Nombre	% du total
Logements occupés¹ Unifamiliaux seuls Appartements et plain-pied Unifamiliaux attenants Possédés Loués Pièces par logement Personnes par logement Logements avec: Eclairage électrique	3,974,000 2,697,000 951,000 326,000 2,685,000 1,289,000 5.3 4.0	100.0 67.9 23.9 8.2 67.6 32.4 	Logements avec:—fin Calorifère	2,266,000 3,249,000 2,906,000 2,656,000 2,619,000 3,186,000 2,199,000 2,930,000 3,817,000 2,321,000	57.0 81.8 73.1 66.8 65.9 80.2 55.3 73.7 96.0 58.4

¹ Sans les ménages du Yukon ni des Territoires du Nord-Ouest, les ménages indiens habitant les réserves, les ménages habitant dans des hôtels, grandes maisons de chambres, institutions, clubs ou camps.

² A l'usage exclusif du ménage.

Section 16.—Aveugles et sourds

Les données les plus récentes sur les personnes complètement aveugles ou sourdes sont tirées du recensement de 1951. Les borgnes n'ont pas été inscrits comme aveugles, ni les demi-sourds, tels que les personnes capables d'entendre à l'aide d'un appareil, comme sourds. Le tableau 29 indique le nombre et la proportion d'aveugles et de sourds, pour 10,000 habitants, dans chaque province ou territoire. On trouvera plus de détails à ce sujet dans le volume II du recensement de 1951.

29.-Nombre d'aveugles et de sourds et proportion pour 10,000 habitants, par province, 1951

	Nombre			Proportion pour 10,000 habitants		
Province ou territoire	Aveugles	Sourds	Aveugles et sourds	Aveugles	Sourds	Aveugles et sourds
Terre-Neuve. Île-du-Prince-Édouard. Nouvelle-Écosse Nouveau-Brunswick Québec. Ontario. Manitoba. Saskatchewan Alberta. Colombie-Britannique Yukon. Territoires du Nord-Ouest.	943 744 3,734 4,173 712 590 613 972	497 88 747 554 5, 139 3, 897 596 628 556 907	27 4 43 33 199 200 32 29 21 68	14.2 10.6 14.7 14.4 9.2 9.1 9.2 7.1 6.5 8.3 8.8 11.2	13.8 8.9 11.6 10.7 12.7 8.5 7.7 7.6 5.9 7.8 4.4 1.9	0.7 0.4 0.7 0.6 0.5 0.4 0.3 0.2 0.6
Canada		13,616	656	9.4	9.7	●.5